

Publié le 7 mars 2014

Le pays d'Aubagne et de l'Etoile reprend son eau en main

Créée en janvier 2013 pour gérer l'assainissement et la distribution d'eau sur le territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile, la Spl « L'Eau des collines » entrera dans sa phase opérationnelle à partir de juillet. Une petite révolution pour ce territoire provençal historiquement dépendant de la Société des Eaux de Marseille.



Dans une région où le prix de l'eau brute est parmi les plus chers de l'hexagone, l'initiative de l'agglomération et des villes d'Aubagne, Cuges-les-Pins, La Penne-sur-Huveaune et Saint-Zacharie vient bouleverser la donne. La Société publique locale (Spl) « [L'Eau des collines](#) », qu'elles ont créée en 2013, a l'ambition de permettre à l'ensemble des collectivités locales du territoire la reprise en main de la gestion de l'eau. Si cet objectif est atteint depuis le 1er janvier en matière d'assainissement, deux municipalités sur douze, Aubagne et La Penne-sur-Huveaune, confieront au départ la gestion entière et directe de la distribution de l'eau à cette nouvelle structure. Les deux communes ont profité de la fin de contrat les liant à la CUMPM (Communauté urbaine Marseille Provence Métropole) depuis 60 ans et son délégataire la Société des Eaux de Marseille (SEM), pour retrouver leur indépendance.

« C'est l'un des atouts d'une Société publique locale, explique Béatrice Marthos, directrice générale de la Spl. Les autres communes pourront ensuite entrer à leur rythme dans la structure et bénéficier de ce service ». Encore liées à la SEM jusqu'en 2017 pour Cuges-les-Pins et Veolia jusqu'en 2019 pour Saint-Zacharie, ces deux communes devront attendre la fin du contrat pour sauter le pas. En

attendant, elles ont décidé de confier à L'Eau des collines le suivi de la délégation de service publique « eau », en préparation à leur arrivée respective. D'autres communes ont pour l'instant choisi de conserver leur mode de gestion historique : un syndicat intercommunal et une régie directe. « Mais les portes restent ouvertes et ces communes ou structures pourront ainsi nous rejoindre à tout moment ».

Des bénéfices réinvestis

« Dans un premier temps, le prix de l'eau restera identique à ce qu'il était auparavant avec la SEM », explique Béatrice Marthos. Mais, les collectivités espèrent bien arriver à le faire baisser à terme. « La charte de l'eau et de l'assainissement qui a été signée par les actionnaires les engage à réinvestir la totalité des bénéfices dans la structure pour financer les investissements nécessaires ou abaisser le prix de l'eau ». Un état des lieux précis sera effectué cet été dès la reprise en main des usines de potabilisation, surpresseurs, réservoirs et des 260 kilomètres de canalisation.

L'enjeu est important sur ces terres de Provence où l'eau potable vient essentiellement de l'eau de la Durance et du Verdon, acheminée par le canal de Marseille. « En complément, le service dispose de deux forages qui captent l'eau de la nappe alluviale de l'Huveaune », précise Béatrice Marthos. Près de 12 000 abonnés, soit environ 47 000 habitants, profiteront du nouveau service de la Spl à partir du 1er juillet. Et 20 000 abonnés en matière d'assainissement.

Par Marie-Anne RAMAZZINA